

N° 061/2021

Nombre de Conseillers :15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Procurations :3  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Convocation : 01/10/2021

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

ID : 066-216600486-20211007-DEL061\_2021-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CERBERE  
Séance du 7 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **CERBERE** dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans un lieu modifié et désormais situé au sein de la salle Clausells située au 23 avenue du Général de Gaulle à Cerbère afin de respecter les dispositions relatives à la lutte contre la contamination et la propagation du COVID-19, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian GRAU.

**Présents** : MM. Christian **GRAU**, Françoise **BASTELICA**, Jérôme **CANOVAS**, Marie **ARIZA**, Luis **ARES**, Jean-Louis **MARQUES**, Michel **BIAL**, Régine **LEVACHER**, Claire **KIRCH**, Daniel **GALY**, Carole **DUCIEL**, Boris **IGONET**,

Procurations :

Monsieur Yannick **CONEGERO** donne procuration à Monsieur Daniel **GALY**

Madame Marie **CABASSOT** donne procuration à Madame Marie **ARIZA**

Madame Violaine **MARIANNE** donne procuration à Madame Françoise **BASTELICA**

Absents excusés : Monsieur Yannick **CONEGERO**, Madame Marie **CABASSOT**, Madame Violaine **MARIANNE**

Monsieur Jérôme **CANOVAS** a été nommé Secrétaire de Séance

**OBJET** : 7.5 Demande d'un fonds de concours à la Communauté des Communes Albères, Côte-Vermeille, Illibéris.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des fonds de concours peuvent être versés entre une Communauté de Communes et ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés.

Dans ce contexte, la commune de Cerbère entend solliciter un fonds de concours destiné à financer diverses opérations d'investissement dont le montant total s'élève à 74 954 euros H.T à savoir la réfection du monte-charge, une partie des études menées pour le front de mer, les barrières du camping et diverses acquisitions réalisées

Considérant que la commune de Cerbère entend solliciter un fonds de concours destiné à financer diverses opérations d'investissement dont le montant total s'élève à 74 954 euros H.T.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a l'unanimité des membres présents et représentés décide :

Envoyé en préfecture le 08/10/2021  
Reçu en préfecture le 08/10/2021 à  
Affiché le  
ID : 066-216600486-20211007-DEL061\_2021-DE

- De demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Albères, Côte-Vermeille, Illibéris d'un montant de 37 477 euros HT destiné à financer des opérations d'investissement à hauteur de 74 954 euros H.T
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Délibération prise l'unanimité des membres présents et représentés

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Sous-Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire

Christian GRAU

**Certifié exécutoire**

Transmis à la Sous-Préfecture P.O. le :  
Affiché / Notifié le :